

Messieurs et honorés commettants,

Ce jour termine une suite d'événements malheureux qui ont mis l'État à deux doigts de sa perte. Samedi au soir M. Necker fut congédié, et avec lui MM. de Montmorin, de Puységur et de la Luzerne. La nouvelle de la disgrâce d'un ministre de qui dépendait le salut public se répandit dimanche au matin. Paris qui a sa fortune dans le trésor royal, s'agita. Les troupes que l'on assemblait depuis quelque temps autour de cette capitale, loin de contenir le peuple, excitèrent la fermentation par leur présence.

On brûla plusieurs des barrières de Paris. Du peuple la fermentation passa aux bourgeois, menacés de la banqueroute de l'État et dont on voulait étouffer les murmures par la force ; pour en opposer une à celle des troupes des milices bourgeoises qui se sont formées à Paris, les militaires ont bientôt convaincu les habitants qu'ils étaient eux-mêmes citoyens, et qu'ils n'étaient pas armés contre leur propre patrie. Tous ceux qui se sont trouvés à Paris ou qui y entraient, ont pris parti dans la milice des bourgeois.

Il fallait des armes pour tous ces soldats de la patrie ! On a su qu'il y en avait un dépôt à l'hôtel des Invalides. On s'y est rendu et on s'est emparé de 25 000 fusils et de plusieurs pièces de canon. La ville de Paris était ainsi en état de défense contre les troupes qui auraient tenté de l'attaquer ; il n'y avait eu encore que peu de personnes qui avaient perdu la vie, dans cette agitation effrayante d'une ville immense, lorsqu'on apprit hier, mardi, que le gouverneur de la Bastille avait spécialement des ordres de diriger contre les citoyens, des batteries dont il était décidé à faire usage. Le comité permanent des électeurs de Paris a député vers ce gouverneur, qui a eu la lâcheté de recevoir la députation de lever le pont du château et de faire feu ensuite sur ces malheureuses victimes de leur loyauté et de leur franchise ; cette barbarie a soulevé le peuple, qui a été demander à la ville qu'on fit le siège de la Bastille. Les milices se sont portées, le siège a commencé. On a fait la brèche à ce château que l'on eût voulu anéantir. Les citoyens les plus recommandables ont monté à l'assaut ; un très grand nombre d'entre eux ont péri dans cette action malheureuse. Enfin la citadelle a été prise, la garnison tuée et le gouverneur livré aux citoyens, qui lui ont fait faire son procès sur l'heure même et lui ont fait trancher la tête. Le prévôt des marchands a subi le même sort pour avoir donné, contre le peuple, des ordres qui ont été interceptés. Paris était dans cet état de guerre, et menaçait d'aller demander au pied du trône les victimes dont la sûreté publique paraissait exiger le sacrifice, lorsque le roi, qui avait refusé hier à deux députations successives la retraite des troupes, a fait dire ce matin, à 10 heures, à l'Assemblée nationale, qu'il allait s'y transporter. Il y est venu, accompagné de ses deux frères, et a fait ce discours :

« Je vous ai rassemblés pour vous consulter sur les affaires les plus importantes de l'État, il n'en est pas de plus irritante et qui affecte plus sensiblement mon cœur que les désordres affreux qui règnent dans la capitale. Le chef de la nation vient avec confiance au milieu de ses représentants leur témoigner sa peine et les inviter à trouver les moyens de ramener l'ordre et le calme.

Je sais qu'on a donné d'injustes préventions ; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté. Serait-il donc nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, démentis d'avance par mon caractère connu ? Eh bien ! c'est moi, qui ne suis qu'un avec ma nation, c'est moi qui me fie à vous, aidez-moi donc, dans cette circonstance, à assurer le salut de l'état. Je l'attends de l'Assemblée nationale ; le zèle des représentants de mon peuple, réunis pour le salut commun, m'en est un sûr garant, et comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. Je vous autorise, je vous invite même à faire connaître mes dispositions à la capitale. »

Des acclamations multipliées ont appris au Roi que la nation lui rendait son amour. Il s'en est retourné à pied au château, suivi de toute l'Assemblée qui formait la garde. Spectacle unique, jour à jamais célèbre.

Une députation est partie pour Paris. Demain matin nous en saurons des nouvelles.

L'assemblée a été séante depuis lundi jusqu'à ce soir, jour et nuit.

Pellerin.

Joseph-Michel Pellerin (1751-1794), député du Tiers Etat de Guérande.